



NOTE

Les urgences : ça craque de partout !

Les urgences hospitalières sont le miroir grossissant de tous les dysfonctionnements de notre système de santé et particulièrement de l'hôpital.

La multiplication des conflits, des menaces de démission collective des médecins ou de démissions effectives de chefs de service – comme à l'hôpital Saint-Louis à Paris ou plus récemment à Roubaix – sont révélateurs d'une situation d'épuisement professionnel et d'un système au bord de l'explosion.

Depuis des années, les pouvoirs publics ont été alertés de cette situation. Ont alors été mis à contribution les fameux « experts » pour avancer des explications permettant d'évacuer les vrais problèmes. En effet, la culpabilisation des patients qui viendraient aux urgences pour des « bobos » constitue une manipulation inacceptable de la réalité. D'une part, si des patients viennent aux urgences pour des pathologies banales, c'est trop souvent parce qu'ils ne trouvent plus de médecins disponibles en ville – notamment des spécialistes – et sans dépassement d'honoraires. D'autre part, les patients qui « encombrant » les urgences ne sont pas ceux qui viennent pour une simple consultation et qui repartent rapidement, mais ceux qui ont besoin d'être hospitalisés et pour lesquels on ne trouve pas de lits.

Cette situation est parfaitement explicable et son aggravation était inéluctable. Les fermetures massives de lits dans une logique de fonctionnement à flux tendu de l'hôpital est un non-sens. Par essence, l'activité d'un hôpital ne peut se soumettre aux critères de production programmée de l'industrie. De nombreuses études ont montré qu'un hôpital qui dépasse un taux d'occupation moyen de 85 % dysfonctionne. Or aujourd'hui de nombreux établissements dépassent en permanence ce seuil, ce qui génère l'accumulation des brancards dans les couloirs des urgences. Cette logique appliquée aux maternités est à l'origine de l'accident totalement prévisible – voire programmé – qu'a connu la maternité de Port-Royal.

Le discours lénifiant proposé par les différents gouvernements qui se sont succédé ces 20 dernières années et ressassé encore par la Ministre actuelle sur la nécessité de réorganisation pour résoudre ces problèmes est inacceptable. Les réorganisations sont permanentes à l'hôpital mais leur logique strictement financière est en train de le tuer. Par contre la question des moyens reste essentielle et ne peut être occultée. Les recommandations de Samu-Urgence de France que vous trouverez en annexe fixent des normes sur lesquelles nous pouvons nous appuyer.

Au-delà de la question des moyens humains, la problématique des lits d'hospitalisation nécessite de prendre en compte l'évolution des besoins. Si les services par appareil correspondent toujours à un besoin, ils ne répondent plus à l'émergence des poly pathologies, notamment chez les personnes âgées qui nécessite la création de services de médecine polyvalente dans tous les hôpitaux et plus particulièrement dans les CHU.



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Enfin la question de la structuration des locaux des services d'urgence ne peut être ignorée. Depuis des années des propositions ont été mises sur la table pour organiser des filières spécifiques et séparées pour les trois grandes catégories de patients :

- un circuit rapide de consultation pour les patients ambulatoires ;
- un circuit pour les patients couchés avec un nombre de box dimensionné en fonction du nombre de patients et du temps moyen passé aux urgences pour que personne ne soit obligé de rester sur un brancard dans le couloir ;
- enfin une filière sécurisée et isolée pour les patients présentant des troubles du comportement et/ou accompagnés par la police.

Il semble donc particulièrement opportun de profiter des différents événements récents et de leur médiatisation pour réunir les personnels des services d'urgence et des SAMU-SMUR – toutes catégories confondues – afin de faire le point de la situation locale, de formaliser des revendications sur la base des éléments présentés ici et de lancer des actions pour obtenir des négociations rapides. Ne laissons pas les personnels sans perspective et se déliter les équipes. Seule la lutte permet de créer une dynamique et des perspectives d'amélioration des conditions de travail et de prise en charge des patients.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr